



(Toutes et tous nos candidat.es n'apparaissent pas sur la photo, nous vous les présenterons bientôt)

“VERT DEMAIN mais agissons aujourd’hui”

**Programme d'écolos et de citoyen.ne.s engagé.e.s -
élections communales 2024 - HAMOIS**

Fruit d'un travail collaboratif, ce programme trace les orientations que Vert Demain s'engage à suivre et à défendre au sein du conseil communal d'Hamois. Nous avons conçu ce programme pour qu'il soit innovant, inclusif, engagé et résolument axé sur les défis écologiques et sociétaux de demain .

L'ordre des thématiques abordées ne reflète en rien leur importance relative. Chaque sujet traité est essentiel et bénéficiera de notre pleine attention tout au long de la législature.

Vert Demain s'engage à être à l'écoute de tous les citoyens, à accueillir leurs idées et propositions avec ouverture, et à agir avec transparence et intégrité dans toutes nos décisions. Nous voulons également promouvoir une participation citoyenne active et encourager le débat public face aux enjeux qui se posent à notre commune.

Table des matières

1 École, Initiatives locales, Participation	3
1.1 Une réelle participation citoyenne et une démocratie locale vivante	3
1.1.1 Encourager et éclairer la participation citoyenne	3
1.1.2 Le partage des documents, débats et organes (inter)communaux	3
1.1.3 Un vrai Journal des habitant.es	3
1.1.4 Impliquer les citoyens dans la transition	3
1.1.5 Le site Internet de la commune	4
1.2. A l'école !	4
1.2.1 La Confiance réciproque des acteurs de l'enseignement	4
1.2.2 Bien-être à l'école	4
1.2.2 L'alimentation scolaire, facteur de bien-être individuel et familial	4
1.2.3 Grandir en sécurité	4
1.2.4. L'accueil temps libre	5
1.3 Une société démocratique et tolérante	5
1.4 La cohésion sociale	5
1.5 La santé	5
2 Un aménagement du territoire pensé sur le long terme et redécouvrir le plaisir d'une mobilité douce et sécurisée	6
2.1 Le Territoire	6
2.1.1 Une vision écologique pour et avec les citoyen.nes	6
2.1.2 Les lieux de culte, aussi des lieux de convivialité :	6
2.1.3 Les Cimetières	7
2.2 La Mobilité, plus douce !	7
3 Une attitude proactive pour plus d'emploi local	7
3.1.1 Une vie de proximité de qualité.	7
3.1.2 Le tourisme dans notre poumon vert : un agent économique	8
4 Produire et consommer local, responsable et solidaire	8
5 Une commune gérée comment ?	9
5.1 Une commune pour quoi ? Pas pour thésauriser	9
5.2 Une commune en transition !	9
6 Répondre aux défis écologiques et sociétaux	10
6.1 Une commune verte, propre et agissant pour un monde durable	10
6.1.1 L'amplification du maillage écologique en axant les mesures par trame:	10
6.1.2 La Transversalité	10
6.1.3 La Sensibilisation – l'information – la Pédagogie... vertes	11
6.1.4 En pratique : des moyens, du personnel	11
6.2 Faire preuve de créativité pour des logements de qualité	11
7 Appui aux initiatives locales et égalité de traitement entre elles	12
7.1 Monde associatif et culturel :	12
7.1.1 Soutien et reconnaissance	12
7.1.2 Promotion de la culture	12
7.1.3 Favoriser le développement global et l'épanouissement	13
7.1.4 Soutenir le tissu associatif	13
8 Agriculture	14
8.1.1 Encourager les initiatives privées	14

8.1.2 Une aide publique pour les petits producteurs locaux	14
8.1.3 Préserver notre patrimoine agricole	14
8.1.4 Prioriser l'accès aux terrains communaux	15
8.1.5 Promouvoir l'usage collectif des fonciers publics	15
8.1.6 Associer le CPAS à la culture au sein du ménage	15
8.1.7 Souveraineté alimentaire	15

1 École, Initiatives locales, Participation

1.1 Une réelle participation citoyenne et une démocratie locale vivante

1.1.1 Encourager et éclairer la participation citoyenne

Nous voulons favoriser la participation citoyenne en portant une attention à la diversité de la composition des différents conseils existants et en veillant à la publication des compositions et activités de ces conseils sur le site internet de la commune.

Nous souhaitons augmenter l'enveloppe disponible pour les budgets participatifs (20.000€ en 2023) et aider à la rédaction des projets si nécessaire.

Nous apporterons notre soutien et serons attentifs aux propositions formulées par la Commission Consultative des Aînés ainsi qu'au Conseil Communal des enfants

1.1.2 Le partage des documents, débats et organes (inter)communaux

Nous voulons une vie politique constructive et transparente. Une communication entre les politiques et les citoyen.nes est essentielle :

- Partage *plus rapide* des documents administratifs : PV des Conseils, prise en compte des interventions pour le PV (Modification du ROI).
- Retransmission des Conseils communaux en ligne pour permettre plus facilement aux citoyen.ne.s d'y assister.
- Meilleure collaboration avec l'opposition: partage plus transparent et plus rapide des débats en cours (PV du collègue) pour permettre un réel débat démocratique.

Publication sur le site internet de la commune d'une liste des délégué.e.s désigné.e.s par le conseil communal pour représenter la commune dans ses différentes structures (Commissions locales, Régies autonomes, Intercommunales, Parc Naturel)

Nous souhaitons développer un espace multifonctionnel à l'Office Communal actuel incluant un service d'espace public numérique (EPN) à créer et faire vivre pour permettre aux citoyen.ne.s de se former aux outils numériques et par conséquent d'avoir plus facilement accès à la vie politique communale.

1.1.3 Un vrai Journal des habitant.es

Nous voulons promouvoir la publication d'un Bulletin d'information communal sérieux : plus complet qui inclut les sujets en cours au sein du Collège et du Conseil (enquêtes publiques, comptes de la commune, chronique de l'opposition), pluraliste dans l'expression, relais efficace d'initiatives et de richesses locales. Avec un contenu éducatif, nous y reviendrons.

Nous voulons un bulletin dynamique où les associations sportives et culturelles puissent faire écho de leurs manifestations et événements et souhaitons le renommer pour qu'il devienne le journal des hamoisien.es et hamoisien.es.

1.1.4 Impliquer les citoyens dans la transition

Nous faciliterons les projets citoyens qui favorisent la transition écologique.

Nous aiderons à l'orientation écologique des actions des 'Jeunesses' et autres sociétés locales.

1.1.5 Le site Internet de la commune

Nous souhaitons renforcer les moyens humains pour en assurer sa gestion afin d'en faire un véritable outil de communication pour tous les habitants avec des mises à jour régulières.

1.2. A l'école !

1.2.1 La Confiance réciproque des acteurs de l'enseignement

Les enseignant.e.s et les directeur.tric e.s ont souvent de chouettes idées ou projets mais manquent de moyens ou de soutien pour les mettre en place. Nous travaillerons pour construire une vraie relation de confiance et de travail entre le corps enseignant et la Commune.

Les *comités de parents* font également un travail merveilleux pour assurer le bien-être des enfants à l'école. La Commune doit être à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies afin de les soutenir avec la meilleure efficacité possible.

1.2.2 Bien-être à l'école

Nous serons attentifs à ce que les écoles proposent un cadre de vie et de travail où chaque enfant se sente écouté, soutenu et stimulé. Nous favoriserons les synergies entre les différentes écoles de la commune ainsi que leurs projets de formation et d'aménagement en matière de bien-être, d'inclusion et d'innovation pédagogique. Nous faciliterons également les synergies avec les acteurs extérieurs pouvant accompagner les écoles dans leurs différents projets.

1.2.2 L'alimentation scolaire, facteur de bien-être individuel et familial

Pesticides, produits trop sucrés ou trop salés : le lien est fort entre santé et alimentation, surtout chez les jeunes enfants. Nous entendons y veiller particulièrement.

Les écoliers ont la chance de pouvoir recevoir des repas chauds dans les écoles de notre commune. Nous serons particulièrement attentifs à la qualité de ces repas et veillerons à favoriser la *provenance locale* des aliments, à maintenir un prix acceptable pour les parents et à introduire un *menu végétarien* une fois par semaine.

Si ce n'est le cas, nous proposerons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal, et dans les lieux publics via des fontaines. (voir 'Tourisme' également)

1.2.3 Grandir en sécurité

La sécurité routière est une préoccupation bien connue des parents. Avec des aménagements simples, la sécurité aux abords des écoles peut être augmentée.

Nous encouragerons et soutiendrons réellement les initiatives telles que les Pédibus. Pour chaque école de la commune, chaque enfant en âge de le faire devrait être capable d'aller à l'école à pied ou à vélo, en site protégé, sans que les parents ne craignent pour sa sécurité.

1.2.4. L'accueil temps libre

Les plaines communales, l'accueil extrascolaire communal mais également les autres initiatives visant à l'encadrement des enfants en dehors des heures scolaires auront notre soutien. Une importance accrue sera également apportée aux adolescents.

Nous soutiendrons davantage les écoles afin de permettre un accueil de qualité aux enfants par l'engagement d'accueillantes supplémentaires et valoriserons leur travail de partenariat pour l'accueil temps libre (ATL).

1.3 Une société démocratique et tolérante

Nous affirmons le droit de chacun et chacune à s'émanciper, sans distinction d'origine, d'orientation, ou de moyens.

1.4 La cohésion sociale

Chaque habitant doit se sentir écouté et soutenu à chaque étape de sa vie.

Nous veillerons à proposer des lieux d'accueil suffisants pour la petite enfance.

Nous développerons et faciliterons la mise en place d'activités génératrices de liens sociaux notamment pour les personnes plus isolées et les personnes âgées. Des activités intergénérationnelles seront également privilégiées. Nous soutiendrons toute initiative ayant pour finalité de faire rencontrer les différentes générations, nos différents villages et des publics différents.

Le plan de cohésion sociale lancé en 2020 aura toute notre attention.

La participation des habitant.e.s et la mise en place de synergies avec les acteurs locaux est essentielle pour une cohésion sociale effective.

1.5 La santé

Bien que les compétences santé soient principalement situées au niveau régional et fédéral, la commune a un rôle crucial à jouer dans la promotion de la santé et le bien-être de ses citoyens.

L'accès aux soins de santé sera travaillé en réalisant premièrement un inventaire de l'offre médicale sur la commune. A partir de là, un plan doit être établi pour assurer que chaque hamoisien et hamoisienne puisse avoir un médecin généraliste à proximité de chez lui/elle aujourd'hui et dans le futur. La commune peut soutenir l'installation de maisons médicales, créer des partenariats avec des services de santé locaux, ou mettre en place des services de transport pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

La commune peut également agir pour favoriser la santé en créant ou maintenant des aménagements visant à encourager l'activité physique (pistes cyclables, infrastructures sportives), en ayant un rôle actif dans la prévention des maladies et la planification d'urgence ou en soutenant des projets de santé communautaire.

2 Un aménagement du territoire pensé sur le long terme et redécouvrir le plaisir d'une mobilité douce et sécurisée

2.1 Le Territoire

2.1.1 Une vision écologique pour et avec les citoyen.nes

Nous voulons favoriser la participation et la concertation en matière d'aménagement du territoire.

Nous stimulerons le débat public sur les questions d'environnement, d'aménagement et d'urbanisme en veillant à susciter l'intérêt des citoyens à donner leur avis.

Nous inciterons à repenser la manière de cultiver, re-planter et entretenir des haies de part et d'autre des voies d'accès communales, publiques. Susciter la remise en place de haies auprès des propriétaires et des exploitants par l'octroi de subventions, voire d'aides de la part du service travaux pour l'entretien.

Nous encouragerons une gestion intégrée de l'eau en limitant le recours systématique au tout-à-l'égout, en favorisant l'installation de citernes de récupération d'eau de pluie et de systèmes écologiques de traitement des eaux. Nous veillerons également à faciliter l'absorption des eaux pour réduire les écoulements excessifs, contribuant ainsi au bon fonctionnement des stations d'épuration.

Nous prendrons en compte la qualité fonctionnelle, sociale, environnementale et esthétique des projets publics. Le rôle de la CCAT¹ à ce sujet sera renforcé (augmentation du nombre de projets soumis à leur avis consultatif).

Nous privilégierons la réutilisation et la transformation des bâtiments existants, ainsi que la modularité des bâtiments dès leur conception.

Lors de la création de nouveaux quartiers d'habitats, nous inclurons des espaces publics: lieux de rencontre, de jeux pour les enfants, de terrains de sport accessibles à toutes et tous, un cheminement piéton et jardins collectifs. En d'autres termes, nous créerons du 'commun'.

2.1.2 Les lieux de culte, aussi des lieux de convivialité :

Dans un esprit de dialogue et de concertation avec les acteurs des Églises, nous initierons une réflexion sur la diversification de l'utilisation de certains lieux de culte menacés par le manque de fréquentation. Des exemples existent ailleurs, et nous devons nous en inspirer. Nous envisageons de transformer certains bâtiments d'église en espaces de rencontre, de convivialité, de formation, de communion, d'épanouissement et d'élévation. Ces lieux, bien que de moins en moins occupés, font partie intégrante de notre patrimoine. Il est donc essentiel de trouver les moyens de les adapter intérieurement pour leur donner une nouvelle vie.

¹ Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire

En parallèle des travaux menés par le BEP (Bureau Économique de la Province), nous participerons activement à la fusion des fabriques d'Église. Cette démarche permettra de réduire les frais de fonctionnement et d'assurer une gestion saine et efficace du patrimoine remarquable que représentent ces lieux.

2.1.3 Les Cimetières

Nous entamerons des travaux de verdissement des cimetières, avec sérieux et conviction. Cette transition s'accompagnera d'une attention particulière portée à la pédagogie vers le public (exemple du cimetière de la commune voisine de Ohey).

2.2 La Mobilité, plus douce !

Nous donnerons plus d'importance aux moyens doux (piétons, cyclistes) et en tiendrons compte lors de la remise en état de voiries. Il faut davantage anticiper et mener des actions concrètes:

- Modifier les voies d'accès et changer les priorités. Initier une action publique qui ait une vision d'un maillage vélo global sur la commune reliant chaque village au Ravel Huy-Ciney.
- Préserver le réseau routier communal, assurer une surveillance de l'assise des routes trop souvent malmenée par le charroi.
- Sentiers : poursuivre et intensifier la réhabilitation et susciter l'usage des sentiers : penser à leur aménagement (bancs, rampes, ... et à leur entretien).
Le groupe citoyen, "*Sentiers de Hamois*" fait du beau travail qui devrait être mieux soutenu par la Commune (en termes de personnel et de moyens).
- Promouvoir l'utilisation du vélo en facilitant l'entretien et la réparation des vélos de ses citoyens. Cela passe par le soutien d'associations telles qu' "*Un guidon pour 2 mains*" (si cette association est accueillie dans un bâtiment communal, celui-ci n'est plus entretenu) ou par le développement d'une assistance mobile allant à la rencontre des citoyens.

3 Une attitude proactive pour plus d'emploi local

3.1.1 Une vie de proximité de qualité.

Nous voulons que notre commune offre à ses habitant.e.s une vie de proximité de qualité. Ceci inclut une offre de services adaptée aux différents besoins : des commerces, de l'horeca, des emplois. Conscients que l'activité attire l'activité, notre objectif est de mettre en place un environnement favorable et accueillant aux initiatives économiques, écologiques, créatives et innovantes.

L'accompagnement de celles et ceux qui ont un projet pour faire vivre la commune pourra prendre différentes formes : soutien dans la recherche d'un lieu, à l'accessibilité de celui-ci, communication dans le bulletin communal, mise en réseau et recherche de synergies, octroi d'une prime à l'installation, etc.

En ce qui concerne l'insertion socio-professionnelle, nous souhaitons réfléchir à la création (ou dynamisation) d'un Service de réinsertion socioprofessionnelle et psychosociale.

Conscient que l'échelon communal est limité au niveau du développement économique, un travail en collaboration avec les acteurs économiques existants ainsi que les communes voisines pour dynamiser les activités et emplois de proximité et échanger sur les bonnes pratiques est indispensable. A ce titre, l'investissement de notre commune dans la dynamisation du parc naturel Cœur du Condroz constitue un élément essentiel. Un peu plus étendue vers la région liégeoise, la plateforme moncondroz.be mérite la poursuite d'un investissement résolu.

De plus, notre commune elle-même doit s'engager pour soutenir l'entrepreneuriat local en incluant – en respectant avec imagination la législation- des critères de proximité dans les appels d'offres liés aux achats de l'administration.

3.1.2 Le tourisme dans notre poumon vert : un agent économique

Traversée par le Ravel, hébergeant le Centre des Métiers d'Art « La Spirale » et riche d'un beau patrimoine architectural et naturel, notre commune dispose de beaux atouts touristiques.

Le soutien au secteur du Tourisme est un levier important du développement local. Nous souhaitons promouvoir et soutenir l'offre d'accueil et les activités touristiques orientées vers un tourisme respectueux de l'environnement tel que la mobilité douce et les activités à l'impact positif sur le tissu commercial local.

Ce sera l'objet d'une attention réelle, pratique. Nous pensons à des heures d'ouverture plus étendues pour l'Office du Tourisme, en rapport avec les besoins des touristes de passage.

L'installation d'un point d'eau le long du Ravel nous semble être un minimum !

L'offre en hébergement via les gîtes est également importante et une aire d'accueil pour les campeurs pourrait être mise en place pour développer l'attrait touristique.

La promotion et la préservation de notre patrimoine, de notre environnement naturel, de nos sentiers et rivières, des producteurs locaux, de nos atouts gastronomiques, touristiques, culturels sont donc essentiels.

4 Produire et consommer local, responsable et solidaire

Une alimentation saine des enfants est bonne pour eux, et peut même avoir – des études récentes l'ont mis en évidence- une influence bénéfique sur l'alimentation de leur famille.

Nous souhaitons faire la promotion d'une alimentation saine, durable et de qualité pour tous. Pour ce faire, nous plaiderons pour que la Commune favorise un maximum les produits locaux, de saison et de préférence bio dans les cantines scolaires, les crèches, les lieux d'accueil extrascolaire, les repas à domicile ou encore lors d'événements communaux et de fêtes locales. Nous souhaitons également ouvrir une réflexion avec les acteurs concernés et les habitants sur la possibilité de mettre en place un marché hebdomadaire dans la commune. Nous incluons des critères de proximité dans les appels d'offres liés aux achats de l'administration. Nous fixerons dès lors des objectifs en termes

de pourcentage d'achats durables, issus des circuits courts et promouvant la création d'emplois locaux.

Pour que l'alimentation saine et de qualité soit à la portée de tous et toutes, nous nous engageons à lancer une réflexion autour de la création d'une épicerie sociale avec des produits locaux et de qualité.

Aussi, nous soutiendrons toute action de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que toute activité favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire.

Nous soutiendrons également toute action visant à partager de façon solidaire la production des vergers et potagers et toute action visant à réduire le gaspillage alimentaire.

Apprenons la saisonnalité des aliments, le journal de la commune pourrait s'enrichir de suggestions élaborées avec les producteurs locaux et des intervenants comme le GAL (Groupe d'Action Locale). Pour les cantines scolaires privilégions : le local – le bio – le saisonnier – bien sûr le moins sucré !

5 Une commune gérée comment ?

5.1 Une commune pour quoi ? Pas pour thésauriser

Les finances communales sont de plus en plus restreintes. Là où des marges existent, le volet financier doit jouer un rôle actif dans le développement d'investissements qui soutiennent des projets créateurs d'emplois, durables et solidaires. La direction financière, rôle très important, doit pouvoir faire preuve d'audace et prendre de nouvelles orientations à la hauteur des défis de la transition qui s'impose à nous.

Nous investirons dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire. Par exemple, en s'engageant à investir le même montant que celui rassemblé par les citoyen·ne·s (en plafonnant l'investissement).

Nous nous séparerons (à l'échelle communale ou intercommunale) des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et nucléaire pour les réinvestir dans des activités porteuses de sens et en phase avec le défi de la transition écologique auquel nous faisons face.

Nous encouragerons le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre les missions d'intérêt général.

5.2 Une commune en transition !

Nous souhaitons que notre commune soit proactive et donneuse d'exemple en matière de transition écologique. Qu'elle informe, sensibilise, promeuve les pratiques durables à l'égard de l'ensemble de ses citoyens. Qu'elle rassemble, implique et soutienne les entrepreneurs et agriculteurs locaux dans cette démarche indispensable. Place à la

concertation et au soutien des entrepreneurs existants, y compris les agriculteurs, pour une transition écologique de leurs activités.

6 Répondre aux défis écologiques et sociétaux

6.1 Une commune verte, propre et agissant pour un monde durable

Beaucoup est à faire sur ce chapitre, nous l'illustrerons à partir de concepts désormais bien répandus :

6.1.1 L'amplification du maillage écologique en axant les mesures par trame:

- Trame noire : arrêt de l'éclairage public entre 22h et 5h (sauf dans les zones où l'éclairage se justifie pour diverses raisons), suppression ou amélioration de certains points lumineux gênants pour la biodiversité sur bases des préconisations (Walonmap), informations des citoyens et directives dans les permis d'urbanisme qui limitent l'éclairage privé nocturne, pour les commerces et l'éclairage publicitaire, engagement dans la charte Nuit étoilée.

- Trame bleue : gestion des plans d'eau de la commune (mares à curer, etc), aménagements en faveur de la biodiversité sur les bassins artificiels (type bassin d'orage), création de mares (si sols hydromorphe sur territoire communal), si parcelles communales fréquemment inondées il y a des possibilités d'aménagement (ZIT = zone d'immersion temporaire, etc), actions en faveur des traversées de batraciens (crapauducs, etc), rétablir la libre circulation dans les cours d'eau (cat. 3), plantation de ripisylves, affiliation aux Contrats rivière, formation du personnel communal à l'application PARIS.

- Trame verte : adhésion à la charte Fauchage tardif, respecter les recommandations pour la taille des haies, réaliser les travaux forestiers hors de mois de nidification, développer et protéger les forêts, les rendre résilientes en diversifiant les espèces et en évitant les mises à blanc, accroître la proportion de feuillus et tendre vers la multifonctionnalité (VTT, quiétude, faune).

Nous réaliserons un état des lieux exhaustif pour valoriser l'inventaire des richesses biologiques de la commune et identifier les liaisons écologiques existantes ou potentielles. Cet inventaire permettra de prioriser les actions : création de Réserves Naturelles (en milieux ouverts ou forestiers), conversion de zones à fort intérêt en réserves protégées, et extension des zones Natura 2000.

L'objectif est de disposer d'un outil stratégique pour guider les projets ayant un impact sur l'environnement. Il ne s'agit pas de bloquer la construction, mais de protéger les zones écologiquement sensibles.

Nous entreprendrons également des actions de plantation le long des sentiers communaux et de gestion des espèces invasives

6.1.2 La Transversalité

La préservation de la biodiversité n'est pas que du ressort du service environnement. Pour plus de cohérence, il est nécessaire de l'aborder de façon globale dans les différentes actions de la commune :

- végétalisation de cours d'école, de cimetières, de façades et de toitures de bâtiments communaux
- favoriser les plants indigènes et locaux.
- Organisation de journées collectes de déchets.
- Intégrer l'aspect impact écologique dans les marchés publics. Parfois mettre un peu plus d'argent si ça améliore nettement l'impact écologique d'un projet.

6.1.3 La Sensibilisation – l'information – la Pédagogie... vertes

Nous veillerons à aider la sensibilisation citoyenne pour impliquer les gens (stages dans les écoles ou école du dehors, chantier de plantation, journées de recensement, gestion des plantes invasives sur la commune, formations à la taille des fruitiers, etc).

L'information des citoyens sur les plantes invasives à éviter, sur les moyens de lutte. (Pédagogie dans le journal communal, balades guidées, actions du Service Travaux, pancartes d'information).

Une page du site internet communal sera bienvenue pour annoncer non seulement les 'distributions de plantes' mais aussi les chantiers écologiques.

6.1.4 En pratique : des moyens, du personnel

La réalisation de ces objectifs nécessite l'expertise d'une personne compétente. En Belgique, la formation d'éco-conseiller.e est de qualité, et nous donnerons la priorité à son recrutement. Cette personne pourrait également assumer les fonctions de conseiller en énergie, comme cela se fait parfois, optimisant ainsi l'efficacité des actions menées.

Cela n'exclut en rien, bien au contraire, la poursuite de la collaboration avec des partenaires comme Natagora, notamment pour l'entretien et la création de milieux favorables à la biodiversité, tels que les mares.

6.2 Faire preuve de créativité pour des logements de qualité

L'accès au logement pour les jeunes ménages, pour les familles monoparentales ou vieillissantes est une problématique grandissante.

De nombreux citoyen.ne.s et architectes imaginent et développent des formes nouvelles de partage de lieux de vie et d'entraide. Des solutions alternatives tels que les logements tremplin, habitats intergénérationnels ou partagés, habitats modulables ou légers existent et ont fait leur preuve.

Notre Commune doit soutenir et encadrer ces évolutions nécessaires de nos manières de vivre pour les intégrer harmonieusement dans le cadre existant et permettre à chacun de se loger décemment.

Un relais approprié sera donné aux initiatives publiques qui s'offrent à la population, via le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) comme l'Administration communale et ses participations. Citons les AiS (Agences Immobilières Sociales) et les habitations dites sociales (le Foyer Cinacien dans notre cas).

Comme fil conducteur, nous orienterons autant que possible la politique de logement public vers la création de logements pour personnes seules – elles sont de plus en plus nombreuses - non seulement abordables mais tout simplement disponibles.

Nous voulons également soutenir les efforts des propriétaires en matière de rénovation des logements en vue de d'isoler et d'améliorer les performances énergétiques.

7 Appui aux initiatives locales et égalité de traitement entre elles

7.1 Monde associatif et culturel :

7.1.1 Soutien et reconnaissance

Nous souhaitons un plus grand soutien et une reconnaissance des opérateurs associatifs et culturels de l'entité. Hamois a largement investi dans le soutien au monde du sport. On s'en réjouit, force est de constater qu'il y a aussi une grande disparité de traitement entre les clubs et les associations.

Les diverses actions menées par les associations culturelles, théâtrales, de musique ou de loisirs créatifs contribuent à la diversité culturelle, au développement local et à la participation citoyenne.

7.1.2 Promotion de la culture

La commune de Hamois se situe en queue de peloton en Wallonie concernant les moyens dégagés pour le soutien au développement culturel (aucun subside structurel n'est octroyé aux opérateurs).

Hamois n'a pas de politique cohérente et équitable de soutien au monde associatif.

Soutenir l'accès à la culture en milieu rural est important pour plusieurs raisons :

- *Inclusion sociale* : L'accès à la culture contribue à l'inclusion sociale des populations rurales en leur permettant de participer à la vie culturelle et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives et expériences.
- *Renforcement du lien social* : Les activités culturelles permettent de renforcer le lien social au sein des communautés rurales en favorisant les échanges et la mixité sociale.
- *Développement économique local* : La culture est un levier de développement économique pour les territoires ruraux en favorisant la création d'emplois dans les secteurs culturels et en attirant les touristes.

- *Valorisation du patrimoine* : L'accès à la culture permet de valoriser le patrimoine culturel et historique des territoires ruraux en préservant et en transmettant les savoir-faire et les traditions locales.
- *Épanouissement personnel* : La culture contribue à l'épanouissement personnel des habitants en leur permettant de s'exprimer, de se divertir et de développer leur créativité.

7.1.3 Favoriser le développement global et l'épanouissement

Par un soutien accru à l'accès, à la promotion et à la diffusion de la culture nous souhaitons favoriser le développement global et l'épanouissement des populations vivant sur le territoire.

La commune est riche de par ses nombreux opérateurs qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

Nous prônons le renforcement et le soutien aux initiatives existantes.

Nous préconisons la mise en place de tables rondes avec tous les partenaires associatifs afin d'entendre les souhaits et revendications de ceux-ci.

Grâce à cette analyse, une politique culturelle ouverte à toute la population et cohérente pourra être envisagée.

Cela permettra notamment d'attirer les villageois et les touristes et générera des revenus pour les industries et indépendants du tourisme, de l'hôtellerie et du commerce.

Enfin, les valeurs véhiculées par la culture permettront aux citoyens de mieux interagir avec leur environnement.

Le soutien à l'action culturelle sur notre territoire encourage la pensée critique, l'autonomisation de chaque citoyen et l'ouverture au changement.

Les actions culturelles offrent des plateformes pour la diversité des opinions et des perspectives..

Nous voulons donc soutenir et promouvoir l'accès à la culture, pour plus de transparence, un meilleur dialogue avec tous les partenaires et un soutien concret et réel au secteur socio-culturel.

7.1.4 Soutenir le tissu associatif

Nous soutiendrons ce tissu associatif notamment en mettant à disposition des locaux de manière raisonnée sans favoritisme, en accordant des subventions pour le financement de projets, en soutenant les événements et en soutenant la formation et la professionnalisation des acteurs culturels locaux.

Cela permettra aussi d'encourager la collaboration et la mise en réseau des associations afin de renforcer le dynamisme du secteur associatif local. Nous ferons également la promotion de l'ensemble du tissu associatif de notre commune.

8 Agriculture

8.1.1 Encourager les initiatives privées

Du fait d'initiatives privées innovantes, notre commune commence à être dotée d'une agriculture à taille humaine et de proximité. Plusieurs ont reçu un bon accueil de l'administration locale et cela doit être poursuivi et étendu par tous les moyens.

8.1.2 Une aide publique pour les petits producteurs locaux

Plusieurs communes proches ont adopté des dispositifs d'aide aux agriculteurs locaux qui se lancent ou ont de petites exploitations.

Nous mènerons des actions de sensibilisation et d'information auprès des citoyen·ne·s qui souhaitent réaliser une auto-production alimentaire en faisant leur potager.

Autant que possible, nous réduirons la taxe communale, lorsque celle-ci existe, sur les parcelles à bâtir non-bâties qui sont mises à disposition pour produire des aliments.

A nouveau, des personnes privées ont planté des fruitiers, nous nous en réjouissons. A la Commune d'amplifier le mouvement, de le mettre à portée de toutes et tous. Nous offrirons chaque année un fruitier par habitant·e ou nous en financerons la moitié du coût. Les arbres encouragés seront des hautes tiges ou mi-tiges; les basses-tiges sont sensibles à la sécheresse et ils seront découragés par la commune.

Cette mesure est en lien avec les primes de la région wallonne pour financer les plantations privées et communales - la campagne YES WE PLANT.

Bien évidemment les producteurs de plants et arboriculteurs locaux seront privilégiés autant que possible, et une publicité généreuse leur sera faite.

8.1.3 Préserver notre patrimoine agricole

Avec entre autres l'aide de notre fonctionnaire eco-conseiller, eco-conseillère nous veillerons à préserver le patrimoine agricole entre autres contre les inondations. Tout l'arsenal de mesures possibles sera utilisé : mesures techniques comme les fascines si nécessaire, mesure financières par des aides communales ou des réponses adaptées à des aides d'autres niveaux de pouvoir.

La première étape sera de procéder à un recensement des terres agricoles, de qui les exploitent et ensuite de voir si, certaines de ces terres étant parfois sous-louées à des agriculteurs éloignés ou en fin d'activité ne pourraient être remises pour des projets agroécologiques.

8.1.4 Prioriser l'accès aux terrains communaux

Intégrer des « clauses agroécologiques et sociales » dans l'accès aux terrains communaux. C'est un des plus grands leviers que la commune peut activer.

Inspirons-nous de pratiques des communes environnantes : Marche en Famenne qui a acheté des terrains mis à disposition ou Ciney dont le dispositif est certes inspirant mais doit être amélioré. Le recours à une association comme « Terre-en-vue » pourrait nous apporter aide et conseil en cette matière.

Élaborer un **plan d'action sociale qui articule les missions du CPAS à la gestion des terres publiques** (production pour l'aide alimentaire, insertion socio-professionnelle, ...).

8.1.5 Promouvoir l'usage collectif des fonciers publics

Nous voulons protéger les terres pour l'agriculture et éviter l'extension de l'activité économique (zoning). Nous aiderons les jeunes agriculteurs à accéder aux terres.

8.1.6 Associer le CPAS à la culture au sein du ménage

Par son contact privilégié avec les citoyens précaires, le CPAS est un bon auxiliaire pour encourager et aider à atteindre sinon une autonomie, en tout cas une solide aide alimentaire via le jardinage.

8.1.7 Souveraineté alimentaire

Nous soutenons les politiques qui favorisent l'autonomie des paysans, telles que l'agriculture de proximité et l'agriculture biologique. Nous adhérons à la charte des communes paysannes du Mouvement d'action paysanne.

Finalisé à Hamois, le 04-09-2024